



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024

Revue LES TISONS



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements

10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine

des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Faté), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-

culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des

Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire

É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatie OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI

(Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Revue LES TISONS, N°0002 – décembre 2024

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023
Revue LES TISONS, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024
Revue LES TISONS, No 0001, juin 2024

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-

dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Partir de l'Ubuntu pour penser l'éducation à la paix en situation d'urgence avec Joseph KI- ZERBO

Starting from Ubuntu to think about peace education in emergency situations with Joseph KI-ZERBO

Soumission : 05/07/2024 - Acceptation : 14/10/2024

OUATTARA Mahama

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

mahamouat@yahoo.fr

Résumé : Le monde, plus particulièrement le continent africain est de plus en plus confronté à de nombreuses crises avec en chef les attaques terroristes qui sapent les efforts de développement en mettant à rude épreuve l'éducation, ce droit fondamental de l'enfant. Joseph Ki-Zerbo, un fin historien, médiateur culturel, intellectuel africain engagé pour l'émancipation et le développement de l'Afrique, est au chevet de tous les combats, dont celui pour la paix. Le propos qui s'annonce se propose, en effet, d'aborder l'Éducation en situation d'urgence (ESU) comme une politique visant à garantir aux enfants, en périodes de crises, le droit à une éducation de qualité, à assurer leur sécurité et protection, et à reconstruire leur être-soi. En ce sens, l'ESU peut servir de véhicule de valeurs dites d'*Ubuntu* en vue de la formation de citoyens responsables et pour une société de paix durable. L'éducation parallèle et systématique servira de canaux d'inculcation des valeurs d'*Ubuntu* chères à J. Ki-Zerbo pour fonder la résilience des apprenants dans une approche participative.

Mots-clés : Éducation, crise, paix, *Ubuntu*, urgence

Abstract: *The world, more particularly the African continent, is increasingly faced with numerous crises, led by terrorist attacks which undermine development efforts by putting education, this fundamental right of the child, under severe strain. Joseph Ki-Zerbo, a fine historian, cultural mediator, African intellectual committed to the emancipation and development of Africa, is at the bedside of all its battles including that of peace. The proposed discussion proposes, in fact, to approach Education in Emergency Situations (ESU) as a policy aimed at guaranteeing children, in periods of crisis, the right to quality education, ensure their safety and protection, and rebuild their being. In this sense, the ESU can serve as a vehicle for so-called Ubuntu values with a*

view to responsible citizens and a peaceful society. Parallel and systematic education will serve as vehicle channels for the Ubuntu values dear to J. Ki-Zerbo to build the resilience of learners following a participatory approach as an archetype of educational conduct.

Keywords: Education, crisis, peace, Ubuntu, emergency

Pour citer cet article

OUATTARA Mahama, 2024, « Partir de l'Ubuntu pour penser l'éducation à la paix en situation d'urgence avec Joseph KI-ZERBO », *Revue LES TISONS*, N° 0002, Décembre, p. 25-44.

Introduction

L'éducation est le socle de tout développement tant économique que social et constitue ainsi une des principales préoccupations des États. Malheureusement, avec la flopée de crises qui assaillent notamment l'Afrique, les fondements du développement sont mis à rudes épreuves avec les attaques terroristes qui fragilisent les systèmes éducatifs. Ce n'est qu'un secret de polichinelle que d'affirmer que l'accès et la qualité de l'éducation d'une part et le maintien des élèves dans le système d'autre part, sont en voie de constituer une chimère.

Faut-il se terrer derrière un tel état de fait pour justifier une privation de l'enfant de son droit fondamental qu'est l'éducation de qualité ? Les crises qui fulminent notre quotidien sont-elles du fait d'une éducation mal conduite ou de sa limitation pour être selon J. Ki-Zerbo (2003, p. 174) « une éducation anti-développement » ?

De toute évidence, les situations d'urgence constituent des occasions fertiles pour que l'enfant désapprenne négativement et qu'il faille s'y prendre à temps. En effet, si les disciplines matrices de la promotion de la citoyenneté et du civisme, de l'éducation physique sont réduites au minimalisme, comme disciplines mineures, il n'y a plus de place pour la construction de la paix, de la résilience. Il faut véritablement une éducation humaniste adaptée au contexte en partant des valeurs d'Ubuntu dont la solidarité, la compassion, l'altérité, la convivialité, l'équité, le sens de la responsabilité sont parties constitutives.

L'intérêt de J. Ki-Zerbo résulte de son attachement aux valeurs d'*Ubuntu* qu'il aimerait voir incarnées par chaque citoyen africain et du monde. La question qui se pose encore est de savoir comment on peut, en contexte d'insécurité, venir à remettre l'enfant dans son droit à une éducation lui permettant de vivre en harmonie, en paix avec son prochain ? L'hypothèse qui s'y dégage est que l'éducation aux valeurs d'*Ubuntu* en situations d'urgence peut aider à reconstruire la paix, la résilience.

La réflexion est basée sur la recherche documentaire suivant une analyse critique, s'articulera autour de trois grands axes. En effet, il s'est agi d'abord, de montrer les aspects cimentant la nécessité de perpétuation d'une éducation en période de crise et les conditions garantissant sa qualité. Ensuite, de présenter le rapport entre l'*Ubuntu* et l'éducation à la paix et pour la paix. Enfin, il s'est agi de montrer comment l'éducation aux valeurs d'*Ubuntu* qui sont chères à J. Ki-Zerbo peut se concevoir en tant que facteur de paix et de résilience des apprenants.

1. De l'éducation en situation d'urgence

Pour un monde plus humaniste, plus tolérant et plus acceptable, il faut que chacun puisse construire des ponts en veillant à créer une atmosphère d'entente culturelle. Ceci n'est possible que par l'éducation. L'éducation que J. Ki-Zerbo (2003) oppose à l'ignorance ou "*kunfɲyan*" en langue *Bambara*, signifie selon A. Badini Badini cité par F. Ouattara (2012, p. 52), en langue nationale *Moore*, "*wuubri*" qui désigne « élever, prendre soin de ». Elle est partout et conditionne le développement de chaque nation. En période de paix comme en situation d'urgence, il y a des raisons à y recourir. Si l'éducation peut se comprendre ainsi, quel sens revêt l'Éducation en situation d'urgence (ESU) ?

Selon les Normes de l'Inter-Agency Network for Education in Emergencies (INEE), (2010, p. 106), l'Éducation en situation d'urgence (ESU) est la fourniture d'une éducation de qualité qui « renforce la résilience en fournissant aux enfants, aux jeunes et aux communautés des informations vitales, des possibilités d'apprentissage et un appui social qui mènent à un avenir plus positif ». L'éducation en situations d'urgence assure une protection

physique, psychosociale et cognitive pouvant sauver des vies et aider à vivre.

Si l'ESU renforce la résilience, celle-ci est à comprendre sous le couvert des normes INEE (2010, p. 123), comme « la capacité d'un système, d'une communauté ou d'un individu potentiellement exposé à des dangers à s'adapter ». Le terme « résilience » a été employé pour la première fois en 1626 par Francis Bacon, pour signifier « rebondir », « se ressaisir » ou « se redresser ». Henry More, platonicien, va l'employer en 1668 en lien avec la misère, le péché.

Être résilient, c'est aussi apprendre à vivre avec la maladie, la crise en refaisant place à la réflexion sur la nouvelle manière de vivre-ensemble, de vivre en humain avec l'humain sans qui on cesse d'être digne d'humain. C'est réapprendre plus que jamais à vivre famille, monde, à être soi à côté d'un soi-autre, même avec la crise. Cela n'est possible ou ne peut l'être mieux qu'en dynamisant plus que jamais les structures socioculturelles et l'administration gouvernementale afin de rendre une vie post-crise possible. La résilience fait plus référence à l'idée d'adaptation et d'évolution du moi que de résistance. Cette entrée de jeu invite à en savoir davantage sur les fondements d'une ESU.

En effet, l'homme est un être de liberté et ayant besoin d'être éduqué et de vivre dans la dignité, ce qui donne sens à son éducation. L'ESU s'invite d'abord sur la base de fondements juridiques. Dans cette veine, la dignité humaine est tributaire de la reconnaissance d'un certain nombre de droits inaliénables reconnus par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 dont le droit à l'éducation (J. Beauchemin, 2008, p. 60). L'éducation se veut être avant tout un droit fondamental pour toute personne humaine que rien ne doit empêcher.

Selon cette *Déclaration*, c'est du fait de son appartenance à l'humanité que l'humain a des droits, non par son appartenance à une société ou à une communauté donnée encore moins du fait de sa position religieuse. Mais la pratique est plus liée au statut social que chaque individu occupe dans la société qu'en tant qu'être humain. C'est ce qui oblige à veiller à la protection des individus victimes de vulnérabilité au-delà de la dignité d'être humain, tant est qu'avec R. Guiguemdé (2019, p. 195), « la vulnérabilité est le lieu d'interpellation éthique à laquelle nul ne peut rester sourd tant la voix

de celle-ci est audible ». En s'y prenant autrement, on s'expose au traumatisme lié à l'indifférence qu'on a éprouvée.

Ce droit à l'éducation est une exigence soutenue par nombre d'instruments juridiques nationaux et internationaux. On peut y relever la *Charte des droits de l'homme et des libertés publiques*, la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, des *conventions sur les droits humains*, la *Charte Africaine des Droits et du Bien-Être de l'Enfant* (CADBE). Selon les normes INEE (2010, p. 2), « l'éducation est un droit humain fondamental pour tous ». Ces normes prescrivent les bonnes pratiques et les droits humains comme exigences minimales pour une éducation de qualité respectueuse de la dignité humaine. Pour J. Ki-Zerbo (1990, p. 82), toute éducation se veut la réponse à l'exigence de l'Éducation pour tous (EPT).

Toutefois, sa conception de l'EPT tranche avec d'autres selon lesquelles il s'agit de scolariser ou d'alphabétiser tout le monde sans souci de la qualité. Pour lui, la qualité est ce qui tient d'abord de servir d'identité à toute action éducative. Il est question de mettre l'école au service de la société civile africaine de sorte qu'elle puisse s'y identifier, s'y reconnaître au point qu'il (1990, p. 81) se résout que « si l'école africaine n'existait pas, il faudrait l'inventer ». En ce sens, l'inclusion ne doit point se laisser négocier afin de donner la chance à chaque « être en devenir » de devenir l'être auquel on apporte soin et protection par une éducation de qualité. Il est question de mettre l'école au service de la société civile africaine de sorte qu'elle puisse s'y identifier, s'y reconnaître. En ce sens, l'inclusion ne doit point se laisser négocier afin de donner la chance à chaque « être en devenir » de devenir l'être auquel on apporte soin et protection par une éducation de qualité.

Dans cette logique d'assurer sa mission protectrice de l'enfant, l'éducation est à comprendre aussi comme parapluie et soin ontologique de l'enfant. En effet, lorsque l'apprenant est en situation d'éducation dans un environnement d'apprentissage adéquat, il se met à l'abri de toute forme de violence pouvant provenir soit de son entourage, soit de l'ennemi, soit même de la famille souvent mutilée par la crise. C'est dire qu'il faut satisfaire sans conditions au droit à l'éducation de l'enfant malgré les situations d'instabilité. Il doit bénéficier ainsi de tout soin de la part des éducateurs, ce qui favorise son épanouissement et le rassure quant à son avenir. Ce service

éducatif accueilli comme soin se justifie par l'essence même de l'acte d'éduquer qui est de « préparer, prévenir et soigner ; [...] prendre soin de l'autre, se soucier de lui, [...] penser ou envisager positivement son sort », F. Ouattara (2020, p. 67). Le partage du sort de l'autre, est aussi compassion à sa souffrance et l'expression de sa disposition à lui apporter un soin éducatif.

Dans ce sens, l'éducation en situations d'urgence contribue à la fois à sauver des vies et aider à vivre. Par-là, elle permet de protéger les bénéficiaires de toutes formes d'exploitation ou de la maltraitance. À travers la diffusion de messages de survie et d'espoir, de sensibilisation sur des questions d'actualité, les apprenants peuvent être mis à l'abri de risques tels que l'exploitation sexuelle ou économique, l'enrôlement dans des groupes armés terroristes. En protégeant les enfants de ces risques et aléas, on les remet dans leurs droits à la vie, à une éducation conformément aux valeurs du milieu, toute chose qui permet aux politiques de mieux planifier leur avenir. C'est un fait, sans éducation, point d'avenir radieux pour l'être humain si fait que chaque société doit en faire une préoccupation de premier ordre.

Si l'avenir des enfants dépend de ce que la société aura programmé pour eux, celui de la société, dans son ensemble, est tributaire de la qualité de l'éducation offerte à ces derniers. En effet, par la mauvaise ou l'insuffisance d'éducation des enfants, la société se rend coupable du suicide organisé à l'endroit d'eux et enfouit par là son propre avenir. Cette idée est ici bien rendue claire par J. Ki-Zerbo (1990, p. 15) : « Une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter des outils d'une promotion optimale, enterre son propre avenir. C'est une société suicidaire ».

À travers ces propos, il dévoile l'engagement de la responsabilité de la société à l'endroit de sa jeunesse. C'est à la société de favoriser la production et la reproduction sociale afin que la jeunesse soit capable d'opérer des choix responsables et libérateurs, de s'assumer et prendre en charge sa propre défense. Mais tous les efforts fournis pour la réalisation de l'être de l'enfant, car « vivre c'est persévérer dans son être », écrit J. Ki-Zerbo (1990, p. 15), resteront vains et sans impacts positifs si les enfants victimes de situations d'urgence ne sont pas soutenus par des actions d'appui-psychosocial, ce qui impose le rôle de l'ESU en ce sens.

En effet, l'ESU apparaît alors comme soin psychologique aux enfants en détresse, sinistrés. En situation d'urgence, il arrive que des apprenants soient affectés psychologiquement par une crise. Ils vivent cette situation sous forme de traumatisme, de stress handicapant leur aptitude aux apprentissages. Ils se retrouvent autres que ce qu'ils étaient jadis. Leur être d'hier se trouve diminué. Ils ressentent un malaise. Ils s'accusent et accusent l'autre d'être à l'origine de leur « mal-aise ». Que doit faire l'éducateur pour lui rendre ce droit à l'éducation ? Quel type de soin se doit-il d'administrer aux enfants stressés afin qu'ils retrouvent leur être, leur être dé-stressé ? En ce sens, l'éducateur doit se faire d'abord un observateur de ses apprenants, attentif à leur endroit, inspirateur de confiance. Il doit identifier les enfants victimes et user d'activités éducatives jadis ordinaires comme soins en vue de soulager leurs souffrances. Il se fera attentif à la douleur de l'enfant sans être sympathique à son endroit, tout en restant empathique. L'humanité c'est aussi empathie.

L'ensemble de ces actions en situations d'urgence doit l'aider à mieux vivre en apportant la stabilité et l'espoir en l'avenir. Des activités ludiques, de communication, de créativité poussant les enfants victimes de traumatisme, de stress à s'affirmer, à s'exprimer, à sortir de leurs coquilles, leur apportent sourire, confort, réconfort et bien-être. Ainsi, ils se retrouvent dotés d'une puissance qui transforme leur stress en un espoir pour un présent et un avenir radieux, ou ils se rassurent de pouvoir être utiles à eux-mêmes et à leurs sociétés. Grâce à ces activités, les enfants arrivent à se remettre d'expériences douloureuses, à acquérir des compétences utiles en vue de contribuer à la résolution des conflits, à la reconstruction de la paix, à leur propre reconstruction et relèvement.

Dans cette dynamique, les actions éducatives doivent permettre de faire de l'école la véritable Amie des Enfants (Unicef, 2014), en facilitant leur participation à travers la mise en place de clubs et sous-clubs couvrant le champ de « l'Éducation en situation d'urgence ». Ces sous-clubs doivent être outillés pour mener des activités et diffuser des messages sur les thèmes relatifs à la culture de la paix, de la non-violence. Mais, il faut inscrire les actions éducatives dans l'immanence car « l'éducation pour tous, en Afrique et ailleurs, doit être immanente », nous édifie J. Ki-Zerbo (1990, p. 117), ce qui

favorise l'accueil d'une éducation cognitive, car on n'éduque pas isolément. Pour ce faire, l'ESU trouve son sens à travers des fondements épistémologiques et pédagogiques.

En effet, l'une des facettes de la formation humaniste est l'éducation intellectuelle. Par elle, l'adulte satisfait le droit de l'enfant à une éducation de qualité à travers des connaissances qui lui seront utiles dans la vie. C'est à travers une éducation intellectuelle de qualité qu'une société fournit les moyens de promotion de sa jeunesse et garantit sa propre survie, son avenir à elle. L'éducation est aussi, avant tout, la voie royale d'accès au développement car « (...) le principal investissement est celui de l'intelligence, de la matière grise », dixit J. Ki-Zerbo, (2003, p. 174).

Sans une éducation de qualité, c'est-à-dire adaptée aux réalités et répondant aux aspirations des populations, il est difficile, voire impossible de faire une projection d'un éventuel projet de société. Pour ce faire, il faut, par l'action éducative, assurer une meilleure planification de l'avenir de la société à travers les finalités éducatives. Pour cette raison, on s'accorde avec J. Ki-Zerbo (1990, p. 16) que « l'éducation, c'est le logiciel de l'ordinateur central qui programme l'avenir des sociétés ».

C'est à travers le logiciel éducatif que l'enfant est doté de rudiments pour la conduite autonome de sa pensée et son agir. Dans ses actions, il ne s'agit pas pour l'éducateur, d'encombrer la tête des apprenants avec des connaissances purement livresques sans plus-value pour son existence. Il suffit de les guider vers l'essentiel. Cette nécessité d'un savoir utile pour l'enfant est rappelée par Jolibert (2009, p. 128), à travers la formule de Montaigne : « Vaut mieux avoir la tête bien faite que bien pleine ». Cet objectif ne peut être atteint que lorsqu'aussi, l'enfant est mis au centre du processus enseignement-apprentissage-formation. C'est en cela qu'il se fait facilement siennes les connaissances, afin que, tout ce qu'il lit et apprend, soit assimilé et appliqué. Une jeunesse bien formée est capable d'innovation et de créativité, de production et reproduction, ce qui invite par ailleurs à porter une attention sur les conditions de la qualité d'une ESU.

Pour une ESU de qualité, un certain nombre d'exigences sont à prendre en compte et à satisfaire. En effet, comme l'éducation est une action collective, un accouchement collectif, rien ne doit être

entrepris sans la contribution d'une partie prenante. En ce sens, la participation de la communauté y trouve une place de premier niveau et devant assumer son devoir de parentalité. L'éducation est un droit et d'un intérêt pour l'homme ; elle relève aussi des devoirs de la communauté ou de la société. La combinaison des efforts des acteurs de la chaîne de l'action éducative est plus qu'impérative si l'on veut bâtir une société paisible, stable et durable. Il n'y a d'école qu'intégrée dans la communauté. En vue d'assumer cette responsabilité parentale, J. Ki-Zerbo (2010, p. 52) attire l'attention des acteurs sur le fait que « l'école doit être l'affaire de tout le village, et le village, l'affaire de l'école ». Cette contribution de la communauté permet d'accroître l'offre éducative en termes d'accès à une éducation appropriée et de qualité aux apprenants, de maintien des élèves dans le système.

Cette participation communautaire est une concrétisation de l'idée kizerbienne selon laquelle l'éducation doit cesser d'être uniquement la chose des spécialistes de l'éducation, des pédagogues. Il rend mieux : « L'éducation des jeunes est une affaire trop importante pour être laissée uniquement aux pédagogues et aux États » (J. Ki-Zerbo, 1990, p. 107).

Cette exigence devient plus pertinente et incontournable dans un contexte de crises multiformes. Lorsqu'apparaissent des crises telles que les conflits, les guerres, les attaques terroristes, les fondements de l'éducation sont fragilisés. L'économie nationale est mise en berne. Or, si l'éducation ne se poursuit pas, le risque devient grand de voir les fondements sociaux, culturels s'effondrer. L'alternative devient la contribution des populations de base qui vont remettre en place les infrastructures détruites et d'étendre l'offre éducative à un grand nombre de zones, de populations, en recourant au besoin, aux enseignants communautaires.

Joseph Ki-Zerbo se sert de l'exemple du Tchad de 1979-1982 où le rôle de la société civile a été très déterminant lorsque l'effondrement du système éducatif officiel s'est imposé du fait des guerres civiles et autres. Leur droit à l'éducation doit s'exercer dans un environnement d'apprentissage sécurisé, protecteur de leur bien-être. C'est dans ce sens que l'INEE (2010) œuvre « à assurer à toutes les personnes le droit à une éducation de qualité et à un environnement d'apprentissage sûr en situations d'urgence et de

relèvement d'après-crise ». Malheureusement, ces espaces d'apprentissage sont victimes de la furie des terroristes, des ennemis de la paix, oublieux de l'usage de leur raison, ce qui exige la contribution de tous.

La contribution des éducateurs va résider à fournir une éducation de qualité. Étant donné qu'on ne peut donner que ce qu'on a, la qualité du personnel éducatif se présente comme un facteur déterminant à cet effet. En situation d'insécurité, les enseignants qui y officient doivent bénéficier d'une formation de qualité en matière de pédagogie adaptée aux urgences, être dévoués et faire usage de méthodes et d'approches pédagogiques pertinentes, sensibles à la participation démocratique, à l'inclusion de l'enfant et au principe de l'enfant-centrisme.

L'importance de l'idée de l'enfant centrisme est relayée par Durand (2013, p. 124) « le rôle de la médecine et de l'éducation est de permettre au sujet de devenir et de demeurer, grâce et avec les autres, l'acteur de sa propre vie », ce qui s'impose le plus en contexte d'insécurité. Par une éducation digne de ce nom, on pourra semer dans l'esprit de chacun les germes de la paix, du vivre-ensemble en responsabilisant au mieux les apprenants.

Pour faire de l'enfant l'acteur de sa vie, il est indéniable que l'éducateur, cet homme-orchestre, soit dans des conditions de travail satisfaisantes. Si les récurrents déplacements de populations aggravent la forte concentration d'Élèves déplacés internes (EDI) dans les zones d'accueil ou hôtes et impactent durement la performance de l'éducateur, et par ricochet la qualité des enseignements-apprentissages, il va sans dire de s'y attaquer.

Joseph Ki-Zerbo (1990, p. 62) avait déjà souligné l'inefficacité du système éducatif burkinabè, toujours d'actualité, qui était aussi liée à la pléthore des effectifs, à côté de la « malformation des maîtres ». Pour pallier ces déficiences, la mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage (classes-préfabriquées ou autres) et une gestion rationnelle du personnel éducatif sont à encourager en vue de garantir l'accès, la qualité et le maintien des élèves dans le système éducatif.

Cette œuvre de l'éducateur débute depuis la naissance, car selon J. Ki-Zerbo (1990, p. 15), « après la mise au monde, il reste l'éducation », se transmet d'une société à une autre, d'une génération

à une autre, d'où la nécessité de sa perpétuation en vue d'une société plus vivable, plus humaniste. Dans la même lancée, F. Ouattara (2016, p. 19-20) précise ici cette idée de la continuité de l'acte éducatif en chargeant l'homme, toute génération, de l'éducation de l'homme et de son prochain conformément aux principes d'humanité. L'humanité de l'homme est à faire et à refaire. C'est à ce prix que l'enfant sera réhabilité dans son droit à une éducation pouvant faciliter son insertion sociale, ce qui autorise à penser une éducation à la paix à partir des valeurs d'Ubuntu.

2. L'Ubuntu et l'éducation à la paix

L'Ubuntu est un concept polysémique venant de la langue *Xhosa*, en Afrique australe. Il signifie « Je suis car tu es ». *Ubuntu* à l'origine est ainsi « une philosophie d'Afrique australe, source d'inspiration des prix Nobel de la paix Nelson Mandela et Desmond Tutu, prônant un bien-être et un bien-vivre ensemble », (Mungi Ngomane, 2019, p. 4). On dit « *Yhu, u nobuntu* » ou « *Hé, untel a ubuntu* » pour exprimer un compliment envers quelqu'un ayant fait généralement preuve de générosité, d'hospitalité et de compassion envers son prochain.

Joseph Ki-Zerbo (2007, p. 114) le comprend comme « le collectif humain solidaire », excluant les pulsions égoïstes de l'humain. Il n'y a pas de différence entre le « je » et le « nous » ; ils sont noués et leur épanouissement résulte d'échanges dialectiques, gage de paix entendu comme « tranquillité de l'ordre ». Dans cette même veine, H. Sayers (2011, p. 8), dira que Ubuntu signifie « Je suis parce nous sommes » ou « j'existe parce que nous existons ». L'homme étant la solution de l'homme, *Ubuntu* est à appréhender aussi au sens d'humanisme (S. H. N'Goran et Al., mars 2024, p. 20), donc d'hospitalité, d'« humanitude » signifiant « *mogoya* » en bambara avec J. Ki-Zerbo (2003, p. 181).

Il s'agit d'un concept plein de sens éthique, politique, philosophique, économique, théologique et en tant que tel, est une philosophie africaine à tendance éthique consistant à promouvoir les valeurs cardinales du vivre-ensemble, de la coopération et de la compassion envers autrui (S. H. N'Goran et Al., mars 2024, p. 16-19), socle des Sociétés et pilier de la vie sociale, gage de paix.

Quant à la paix, elle est appréhendée comme l'opposé de la guerre, de l'instabilité et inscrite au même titre que la sécurité sous l'angle militaire ou d'équilibre de la terre. Cette compréhension est à enrichir avec la paix comprise comme offre d'éducation et d'alphabétisation, couverture de besoins sanitaires et alimentaires, de droits et de libertés fondamentales, Daurelles (2007, p. 97). Ainsi, l'éducation à la paix est le déroulement d'une théorie éducative, la transmission de savoirs et de compétences en matière de paix, l'apprentissage de concepts. Elle exige une large participation des élèves et permet de gérer l'émotion, les sentiments, les conflits, et au mieux, de prévenir les antagonismes.

La liaison entre l'*Ubuntu* et l'éducation à la paix s'établit comme la contribution des valeurs d'Ubuntu à la culture de la paix. Faut-il apprendre les concepts de paix, de non-violence, de droits humains pour seulement les savoir ? En fait, quel doit être le but d'une éducation, d'une éducation à la paix ? Les crises que nous traversons ne sont-elles pas dues, plus au manque de liaison de la pratique à la théorie qu'au défaut de théorie, de connaissances livresques ? C'est dans ce sens que l'éducation pour la paix vient comme prolongement, finalité de l'éducation à la paix. Elle est une invite à un usage pratique de la théorie sans occulter l'importance de la théorie, car « un sac vide ne peut tenir debout », dit un adage.

L'*Ubuntu* peut être véhiculé en théorie à travers l'éducation à la paix en vue de la pratique quotidienne de ses valeurs. Ce qu'on sait, doit nous guider vers ce qu'on fait, afin que le savoir et le savoir-faire avec ce qu'on sait, soit ce qu'il y a de savoir-être pour une société de paix.

Les énergies doivent être convergées vers la transformation de notre terre en terroir fertile pour la paix où la production de citoyens sachant user de leur raison et du dialogue comme moyens d'action est une réalité. Cela, d'autant plus qu'une éducation de qualité contribue à la réduction de risque de conflits violents, à la résolution de conflits et à l'édification de la paix à partir des valeurs véhiculées.

En ce sens, l'institution éducative qui n'est pas un lieu de violence, mais un champ où on sème les graines de la paix dans l'esprit des apprenants qui regardent aussi le comportement des éducateurs, des adultes qu'ils doivent imiter, qu'ils imitent, doit être le lieu de véhicule des valeurs d'*Ubuntu* pour la paix. L'UNESCO (1993) le

dit à travers le préambule de son Acte constitutif : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Il s'agit pour chacun, de déconstruire les idées de violences pour y planter celles de la paix par l'action, car selon Houphouët-Boigny, « la paix n'est pas un vain mot, mais un comportement ». Par nos comportements, nous vivons la paix ou la guerre ; nous devons tuer en nous les germes de la guerre et y ensementer celles de la paix, du vivre-ensemble. Chacun est appelé à se présenter devant le tribunal de la raison chaque fois qu'il est amené à poser un acte de violence, d'irresponsabilité, d'injustice, d'incivisme. Dans les cadres d'apprentissages, toutes les occasions doivent être saisies pour appeler chacun à « penser paix », à « agir paix », à véhiculer la paix sur chaque portion de territoire qu'il aura à traverser, en convoquant à tout moment et à tout prix les valeurs d'*Ubuntu*.

Par ailleurs, le philosophe longtemps considéré de rêveur, d'épris d'élucubration stérile, d'interpréteur du monde, ne se contentera plus d'interpréter le monde de diverses manières (Marx), il va le transformer en sachant domestiquer intellectuellement les vellétés de violences et aider l'éducateur à une meilleure conduite de son activité. Le recours à la philosophie aide à construire la paix en baignant l'enfant avec l'eau de la tolérance, du respect mutuel, du dialogue.

L'éducation au dialogue, à la tolérance, gage de paix s'invite ici comme voie pour la paix selon F. Ouattara (2020, p. 109) selon qui « l'éducation est l'une des clés essentielles à la construction de la culture de la paix », en ce sens qu'elle inculque la culture du respect mutuel, de la tolérance, du dialogue dans la résolution de différends. Ceci peut être favorisé par l'éducation à la paix.

Pour passer à l'éducation pour la paix, il faut faire l'expérience de l'éducation à la paix. À travers celle-ci, l'éducateur fait mouvoir l'apprenant vers la paix en abandonnant tout ce qu'il y a d'inconfortable, d'instabilité destructrice, en usant de sa raison en toute autonomie. L'apprenant autonome sait penser de lui-même, poser des actes pacifiques en décrochant au quotidien toute tentative de renouer avec la violence : il va apprendre en désapprenant. Il va se servir de la théorie pour agir, vivre la paix. C'est dans ce sens que Kant, fin théoricien du subjectivisme, a pensé la paix en lien avec la

cogitation sur le concret qui n'est perceptible que dans l'action. La paix se pratique suivant sa « méthodologie de la raison pure pratique » en tant qu'une question de droit et finalité de la politique, de la politique morale. C'est à l'homme raisonnable de s'attaquer sur la base du droit, à réaliser la paix à travers ses actions. Au cours du processus, en apprenant à l'enfant à respecter l'autre, l'éducateur doit aussi donner l'exemple. Comme l'exprime F. Ouattara (2020, p. 110), l'enfant n'a pas besoin de traitements dégradants pour apprendre, au risque d'aggraver sa situation de vulnérabilité. Il n'attend que des actions de reconstruction de son être, de sa résilience.

Ainsi, toutes les actions de l'éducateur à la paix doivent s'achever par une éducation pour la paix car la paix est quelque chose qui se construit, qui se pratique, s'entretient et peut mourir s'il vient à manquer de soins appropriés. Il faut, surtout en situation d'urgence, des connaissances et des compétences spécifiques au contexte, car selon J. Ki-Zerbo (1990, p. 50), « l'éducation est la fille d'une société globale donnée et s'adapte aux mutations de ladite société ». Dans ce sens, l'*Ubuntu* qui constitue des valeurs référentielles pour J. Ki-Zerbo peut être un tremplin à l'action éducative au profit d'un monde de paix et de résilience durables.

3. L'éducation à l'*Ubuntu* avec J. Ki-Zerbo

Pour qu'une Éducation en situation d'urgence puisse être un facteur de paix, elle doit se reposer sur des valeurs cardinales chères à la communauté de vie. Les valeurs d'*Ubuntu* à travers lesquelles J. Ki-Zerbo entend voir les citoyens s'identifier peuvent constituer un paquet pour une formation humaniste pour la paix. L'*Ubuntu* doit faire l'objet de conquête permanente. La paix est plus un bien interne qu'externe. Cette intériorité de la paix est dévoilée ainsi : « La paix est ce qu'il y a de plus interne à l'être humain » (J. Ki-Zerbo 2007, p. 114).

C'est la paix qui ouvre la porte à toute jouissance d'autres biens : sans paix, point de projet humain, de société messagère d'espoir. En situation d'insécurité, la vie suivant *Ubuntu* s'avère impérieuse tant est qu'il s'agit d'une affaire de responsabilité et de conscience sociale à sauver, d'où la nécessité de cultiver l'*Ubuntu*. La culture des valeurs d'*Ubuntu*, qui était plus du ressort de l'école traditionnelle, est à

étendre au cadre systématique. Suivant le canal traditionnel, l'*Ubuntu*, à travers la parole est un véritable activateur de la paix tant est qu'avec L. Mortari (2015, p. 248) « c'est par la parole que l'essentiel de l'expérience dialogique devient présent ». En ce sens, à travers la parole on rentre en communion avec l'autre en créant la confiance avec lui. À travers les salutations, on formule des bénédictions, invocations, incantations dont le but est de se souhaiter la paix. La salutation constitue ainsi le connecteur pour établir une relation de confiance et d'aisance entre deux parties, deux personnes avant toute discussion profonde, ce qui garantit la paix entre elles.

En outre, par la salutation, l'homme montre son attachement à son prochain en s'intéressant à son identité et à sa santé, exprime sa compassion envers lui, etc. C'est dans ce sens qu'on apprend à saluer aux enfants dès le bas âge. L'*Ubuntu* étant un bien intérieur aux humains, avoir son prochain dans son cœur n'est que gage de paix tant est que les humains ont en partage une humanité collective. Si les cœurs s'ouvrent l'un envers l'autre, il y aura nécessairement une place pour la paix ; sa prévention et sa gestion. Cette valeur mérite d'être entretenue dans le contexte d'effritement des valeurs surtout dans les grands centres urbains où des voisins ne se donnent plus la peine de s'y intéresser, d'en faire une valeur.

Parmi d'autres cadres favorisant l'ouverture des cœurs pour la paix mais devenus quasi inexistantes, figure la palabre en tant que cadre traditionnel de gestion des affaires du village. La palabre constitue une voie ultime de gestion du débat, J. Ki-Zerbo (2007, p. 118). Elle est participative, démocratique et délibérative. Elle cultive les valeurs de solidarité, d'entraide, d'honnêteté, de tempérance, d'acceptation des différences, d'altérité, de maîtrise de soi, le sens du respect de la parole donnée, de la responsabilité, de la patience, de l'équité.

C'est aussi dans ces cadres que les populations sont imprégnées des valeurs telles que les alliances à plaisanteries et la parenté à plaisanterie qui proscrivent tout conflit entre les parties et entretiennent la cohésion sociale. C'est un véritable cadre d'apprentissage de débats dialectiques par le développement de l'esprit critique qu'il faut ressusciter, améliorer et promouvoir. À l'issue du procès, les parties se séparent dans la paix et s'engagent à faire de la paix le miroir de leurs actions, gage de socialisation.

Cette socialisation des jeunes s'opérait aussi à travers les cérémonies d'initiation. Celles-ci qui étaient des occasions de discipline de l'individu, de dévoilement de la place de l'autre dans sa vie, de la liaison de soi à autrui sont à revigorer. Ces cadres qui apprennent à prendre conscience de la dépendance de l'humanité de soi à celle du semblable peuvent être adaptés au contexte socio-politique actuel afin de perpétuer leur rôle d'inculcation de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être, du sens de l'engagement, car « l'homme ne naît pas "je", il naît "nous" », nous enseigne J. Ki-Zerbo (2007, p. 120). En ce sens, l'altérité doit connaître une renaissance et une perpétuation afin que l'homme réapprenne à vivre en autrui pour être en harmonie avec soi-même, ce qui peut faciliter le vivre-ensemble. Dans la relation à l'autre, naît un climat de sociabilité qui intègre la dignité, l'équité et la liberté humaine qui doivent être le ciment de l'action éducative.

Par ailleurs, l'acte d'éducation doit se poursuivre au-delà du cadre traditionnel, à travers l'école classique, systématique en tant que voie de communication et de promotion des valeurs d'*Ubuntu* pour la paix et la résilience. À travers plusieurs disciplines dites matrices ou d'accueil, ces valeurs peuvent être partagées en usant de la méthode active et celle de « l'apprentissage par le désapprentissage », consistant à remplacer le négatif par le positif, car selon J. Ki-Zerbo (2010, p. 54), l'école « (...) doit apprendre à savoir se conduire, à savoir être ».

Durant les séances d'éducation civique et morale, d'expression orale et écrite, de récitation ou de poésie, le calcul mental, l'enfant peut s'exercer à la pratique de certaines valeurs telles que la concentration, la discipline, la rigueur, l'amour, le patriotisme, le civisme. L'éducation morale et civique devenue plus qu'une discipline mineure, mérite d'occuper une place de premier ordre auprès des autres disciplines. Ainsi, l'éducateur s'attachera à rendre vivantes les séances de transposition des valeurs d'*Ubuntu*, assorties de self-évaluation. Chaque occasion est à saisir pour rappeler au respect des valeurs morales, civiques, et l'éducateur doit incarner cette discipline à travers ses actes quotidiens, à l'école comme dans la société.

En outre, comme autre canal de culture de valeurs d'*Ubuntu* à acquérir à l'école, ce sont les proverbes. J. Ki-Zerbo y trouve un

condensé de sagesse pouvant servir de base à une éducation de qualité. En effet, les proverbes et paroles des sages invitent à promouvoir des vertus ou valeurs telles que l'esprit d'équipe, le sens de l'union, de l'amitié et de la fraternité, le sens de l'écoute, de l'entraide, de l'humanité, de la responsabilité et du management. Cette foi de J. Ki-Zerbo (2007, p. 118) est exprimée comme suit : « L'éloquence africaine, tissée de proverbes, voire de contes bourrés de sagesse, est un des outils les plus performants de l'autogestion citoyenne ou communautaire » et que l'éducation du corps peut être un plus.

Ainsi, l'éducation physique et sportive à l'école constitue une discipline de culture de valeurs d'*Ubuntu*. Elle est une discipline d'accueil d'entre autres activités artistiques et culturelles, d'éducation motrice (marches, sauts, lancers, courses), des exercices d'habiletés, selon Kant (2004). Dans les écoles qui accueillent les élèves sinistrés ou déplacés internes, notamment au Burkina Faso, des espaces d'entraide communautaire, d'éveil, des espaces amis des enfants sont construits et aménagés à cet effet.

Ces activités cultivent des valeurs d'*Ubuntu* en favorisant la motricité, l'éveil, le sens de l'altérité, de l'esprit d'équipe, du pardon et de la fraternité, l'estime de soi, la concorde, le respect de l'autre, et procure satisfaction et confiance en soi en prédisposant les apprenants à la paix en vue de leur résilience. Pour Montaigne à travers la plume de Jolibert (2011), l'éducation physique procure la maîtrise de soi, la tempérance, la prudence, la discipline de l'esprit et du corps, l'ouverture d'esprit sur le monde et les autres. Ces vertus favorisent la formation humaniste et renforcent la résilience des apprenants et les disposent à l'ouverture envers l'autre.

En tant que tel, l'acte d'éducation physique aide à mieux vivre. C'est à travers un corps sain qu'on parvient à un esprit sain. Et si éduquer le physique, c'est aider à mieux vivre, en vivant, on se maintient dans son être : « Vivre c'est persévérer dans son être » (J. Ki-Zerbo, 1990, p. 15). L'action éducative comprise comme éducation physique est aussi prise en compte par F. Ouattara (2020, p. 69) qui identifie l'éducation au « soin corporel » dans la même veine que Kant (2004) qui intègre le trousseau de soins, l'alimentation saine, l'hygiène et l'entretien du corps.

On ne peut s'attacher à une activité physique si le corps est malsain, malnutri, malade. Sans soin du corps, point d'être et de vie pour l'enfant. En effet, à travers les activités physiques, l'enfant voit son corps soigné, anobli et apte à résister à l'adversité de la vie et à se défendre, à avoir confiance en lui, à produire par le travail, ce qui le rend responsable et résilient. Pour ce faire, la conviction de J. Ki-Zerbo (2010, p. 53) est que « l'éducation physique devra être développée » et toute action y relative est salutaire.

Dans cette veine, les voyages ou déplacements peuvent également être d'un apport considérable pour la construction et le renforcement de la résilience des enfants. Joseph Ki-Zerbo est bien un exemple frappant après avoir été un grand voyageur, ce qui a été d'un apport considérable pour sa formation intellectuelle, sociale, politique. Les vertus des voyages peuvent servir de liaison théorie-pratique de disciplines scolaires. L'enfant se relie ainsi à la nature qui lui confère constance, vitalité et assurance à affronter les hostilités de la vie, à développer sa conscience collective et à l'inviter à assumer sa responsabilité individuelle dans le processus de développement de sa société.

Par les voyages, répondent présents l'ouverture d'esprit, le développement de la curiosité, l'éveil de la conscience critique, la fertilité de l'imagination, l'enrichissement des connaissances, Jolibert (2009, p. 83). En ce sens, les temps libres peuvent être mis à profit par les éducateurs ou les parents d'élèves et exploités sous forme de colonies de vacances, de visites de sites touristiques. La pédagogie étant à la fois une science et un art, il revient à l'éducateur de savoir mieux s'y prendre, d'assurer une gestion positive de la classe et d'instaurer une discipline aussi positive. Ainsi, éduquer à l'*Ubuntu*, c'est éduquer à la paix et à la résilience dans la vie active et dans les espaces éducatifs.

Conclusion

L'éducation en tant qu'accouchement collectif est un droit fondamental pour l'enfant et un devoir de parentalité et d'État pour la communauté dans son ensemble. L'Éducation en situation d'urgence (ESU) se justifie aussi comme soin physique, psychologique, moral et cognitif à l'enfant. C'est par elle qu'on forme

des citoyens productifs et reproduisant les valeurs sociales comme celles d'*Ubuntu*.

Penser l'ESU avec J. Ki-Zerbo, c'est alors concevoir l'importance des valeurs d'*Ubuntu* dans l'éducation à la paix et la possibilité de leur culture à travers l'action éducative tant dans un cadre informel que formel en requérant la participation active des apprenants. Sa philosophie de l'ESU passe par l'éducation à la paix à partir des valeurs d'*Ubuntu* et se veut une philosophie de la *praxis* pour la reconstruction de l'être de l'enfant, dans la résilience, gage d'une société de paix durable, et de développement.

Références bibliographiques

KANT Emmanuel, 2004, *Réflexions sur l'éducation*, trad. Alexis PHILONENKO, Paris, 8ème Éd. J. Vrin.

KI-ZERBO Joseph, 2003, *À quand l'Afrique ?* Entretien avec René Holenstein, Editions d'en bas, Paris.

KI-ZERBO Joseph, 1990, *Éduquer ou périr*, Paris, UNICEF-L'Harmattan.

KI-ZERBO Joseph, 2007, *Repères pour l'Afrique*, Dakar Fann, Pré-presse Éditions Silex/Nouvelles du Sud.

KI-ZERBO Joseph, 2010, *Éducation et développement en Afrique, cinquante ans de réflexion et d'action*, Ouagadougou, Presses africaines.

MORTARI Luigina, 2015, *Philosophie du soin*, Paris, L'Harmattan.

OUATTARA Fatié, 2016, *Éducation et citoyenneté au Burkina Faso. Essai de philosophie politique de l'éducation*, Paris, L'Harmattan.

OUATTARA Fatié, 2020, *Éduquer c'est humaniser. Dignité, intégrité, laïcité et violence*, Paris, Editions L'Harmattan.

MUNGI Ngomane, 2019, *Ubuntu. Je suis car tu es. Leçons de sagesse africaine*, Paris, traduit de l'anglais par Chloyé Royer, Collection Harper Collins.

SAYERS, Hélène, 2011, *Ubuntu ! L'esprit de l'humanité. Redécouvrir l'art de vivre ensemble en harmonie*, Mascate, Sultan at d'Oman.

UNICEF, 2010, INEE, « Normes minimales pour l'éducation : préparation, interventions, relèvement », New York.

DAURELLES Magali, 2007, « Le droit à l'éducation pour tous face au temps de l'urgence. Vers une nouvelle approche des crises

humanitaires », Mémoire de Master 2 de Droit, Université Lyon II, Département de Droit et Sciences Politiques.

BEAUCHEMIN Jacques, 2008, « Vulnérabilité sociale et crise du politique », in Vivianne Châtel, Shirley Roy (sous la direction de), « Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social », Presses de l'Université du Québec, p. 51-64.

DURAND, Guillaume, 2013, « Éduquer et soigner : une éthique commune ? », *Recherches en éducation*, 17, CREN-Université de Nantes, p. 115-125.

GUIGUEMDÉ Relwendé, (2019), « Éthique et vulnérabilité chez Levinas », in *Le Cahier philosophique d'Afrique*, Actes du colloque international de Ouagadougou, 18 et 19 mars 2019, *Philosophie et sociétés en crise*, Revue internationale de philosophie, Tome II, Numéro spécial 0018, p. 189-203.

N'GORAN Seviekan Hermann, ADOM'AKO Biboubè Reine, Lynda SIBAFO, SAGADOU Jean-Paul, (2024), « Penser à partir de l'Afrique, Qu'appelle-t-on *Ubuntu* ? », *Revue Ubuntu*, Revue trimestrielle, N°001, p. 1-24.

Table des matières

Partir de l'Ubuntu pour penser l'éducation à la paix en situation d'urgence avec Joseph KI-ZERBO ... OUATTARA Mahama.....	25
La main d'œuvre tchadienne dans la construction du chemin de fer Congo-océan de 1925 à 1934 ... ABAKAR KASSAMBARA Abdoulaye, MEY MAHAMAT Mahamat, OUSMAN ABAKAR Goni	45
Lire la traduction ou la différence : du paratexte au contenu de Born on a Tuesday et Né un mardi ... AKPAOU Tchasse.....	69
Statut socioéconomique, autonomie reproductive et fécondité des adolescentes déplacées internes au Burkina Faso ... ONADJA Yentéma.....	91
La médiathèque municipale de Ouagadougou, une opportunité de lecture pour la jeunesse ... BAKIONO André Ibourpin Négawalzoum	117
Peuplement gurunsi au Moogo précolonial (XV ^e - fin XIX ^e siècles) : causes, itinéraires, établissement et intégration ... OUÉDRAOGO Wendlarima Hyacinthe, KONSEIBO Windpouiré Isidore	133
L'Afrique face aux altérités des années de crises : analyse de quelques continuités et discontinuités démographiques du XVI ^e au XXI ^e siècle ... KEITA Fodé Bangaly	159
Quête de stratégies de résilience des femmes lobi, Birifor et Dagara face au nouveau mode de l'orpaillage au sud-ouest du Burkina Faso ... DAH Nonna Anne, SOW Jacqueline, SANON Vincent-Paul, TOE Patrice.....	177
L'agriculture urbaine : un levier multifonctionnel pour le développement des quartiers de la ville de Conakry ... TRAORÉ Maningbè Kaba, DIALLO Sara Baïlo, DIALLO Alpha Issaga Pallé	201
La discussion comme mode d'apprentissage du philosophe ... KABORÉ Calixte	225

Le sens du bonheur comme co-construction d'un dynamisme socio-politique en Afrique ... KONÉ Ibrahim	245
Burkina Faso: Les Wayignan et les Koglweogo comme stratégies face au terrorisme ... IDO Kouaman.....	261
Formes et manifestations d'engagement du sujet dans Le Sens d'un combat de Norbert Zongo ... TOLOGO Guillaume Ballebê.....	277
Le développement des sms vers une mondialisation de la langue française. Exemples des sms ivoiriens et français ... KEI Joachim, KOUASSI Roland Kouakou.....	295
Critique de la communication-vérité de Habermas à la lumière de R. Rorty ... AKOUTOU Sefounema, AKODJETIN Euloge Franck	307
Solidarité autonomisation et engagement associatif : une analyse à partir du cas des personnes en situation de handicap ... N'DA Roseline Gbocho	323
Traumatisme psychique infantile et relation de couple ... ADANSIKOU Kouami, ADZODA Eli-kplim Adzo	337
La laïcité dans le contexte du terrorisme religieux en Afrique ... OUÉDRAOGO Tégawendé Lazard.....	357
Les modalités du faire, /devoir/et/pouvoir/dans Yassoi refusa l'orange mûre de Nianga de Charles NOKAN ... ASSOH Dingny Yannick.....	383
Les pouvoirs publics à la face la prolifération de l'habitat spontané au Burkina Faso (1991-2022) ... YAMBRESSINGA Guilga François de Paule	403
Communication digitale et développement local : comment rendre la participation plus inclusive à l'ère du numérique ? ... MISSEHOUNGBE Pierre-Paul.....	431
Nietzsche ou la fin de la tyrannie des absolus ... SARÉ Sényi	449

Représentations linguistiques des locuteurs du tassawaq résidant à Niamey : entre risque de glottophagie et résilience linguistique ... SEYDOU HANAFIOU Hamidou, MALLAM GARBA Maman	467
Place de l'agroécologie dans la sécurité alimentaire au Burkina Faso: contribution des maraîchers de la commune rurale de Tanghin Dassouri ... GNOUMOU Gaston, HIEN Yorsaon Christophe, FAYAMA Tionyele	503
Investiture coutumière au Núngu : la traditionnalité dans les soubresauts d'une société modern ... LOUARI Yendifimba Dieudonné.....	529
Crise de la COVID-19 et crise de la communication institutionnelle au Burkina Faso ... PARÉ Cyriaque.....	549
Santé sexuelle et reproductive des jeunes hommes au Burkina Faso : caractéristiques et facteurs sociodémographiques associés ... SAWADOGO Nathalie.....	575
Voyages dans l'irréel : Regard croisé des espaces métaphysiques comme objets de narration dans Au Gré du destin de Ansomwin Ignace HIEN et Le Carnaval de la mort de Fidèle ROUAMBA ... BADIÉL Roland.....	603
Performance en mathématiques et perception de compétence des élèves en classe de 4 ^{ème} au Burkina Faso: étude de deux cas illustratifs dans la ville de Koudougou ... SAWADOGO Mahamady Lèga, YOUGBARE Sébastien, BADOLO Leopold Bawala.....	619
Impact des troubles du langage sur le bien-être psychologique et l'intégration sociale des adolescents: Analyse des facteurs de vulnérabilité ... RAMDE Koudraogo Aimé, YOUGBARE Sébastien.....	639
Quand la femme est discourtoise ... OUATTARA Maténé.....	675